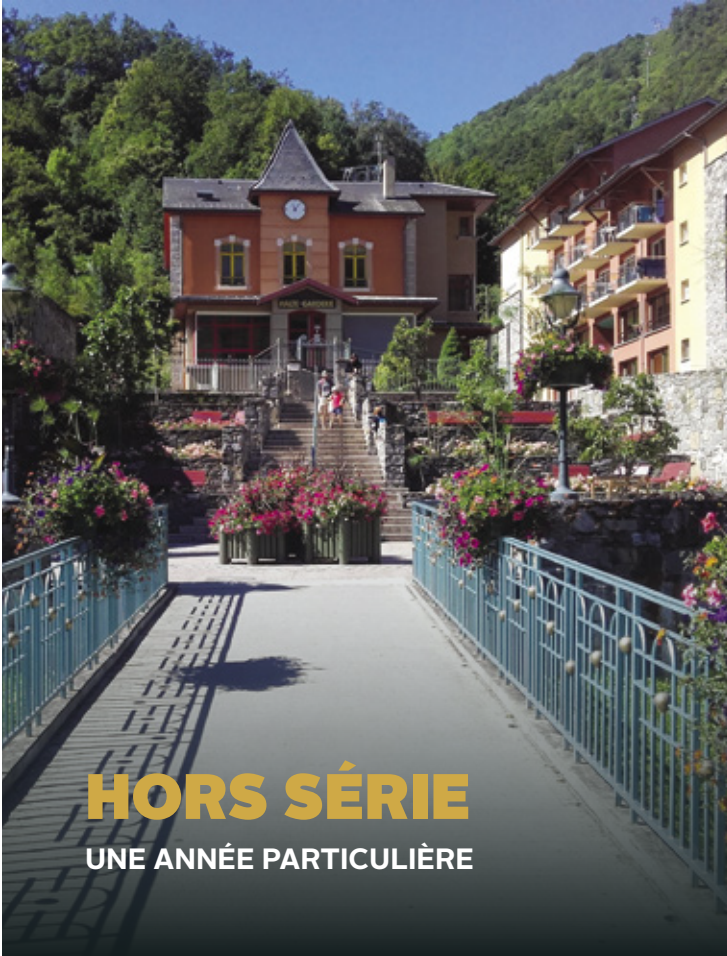
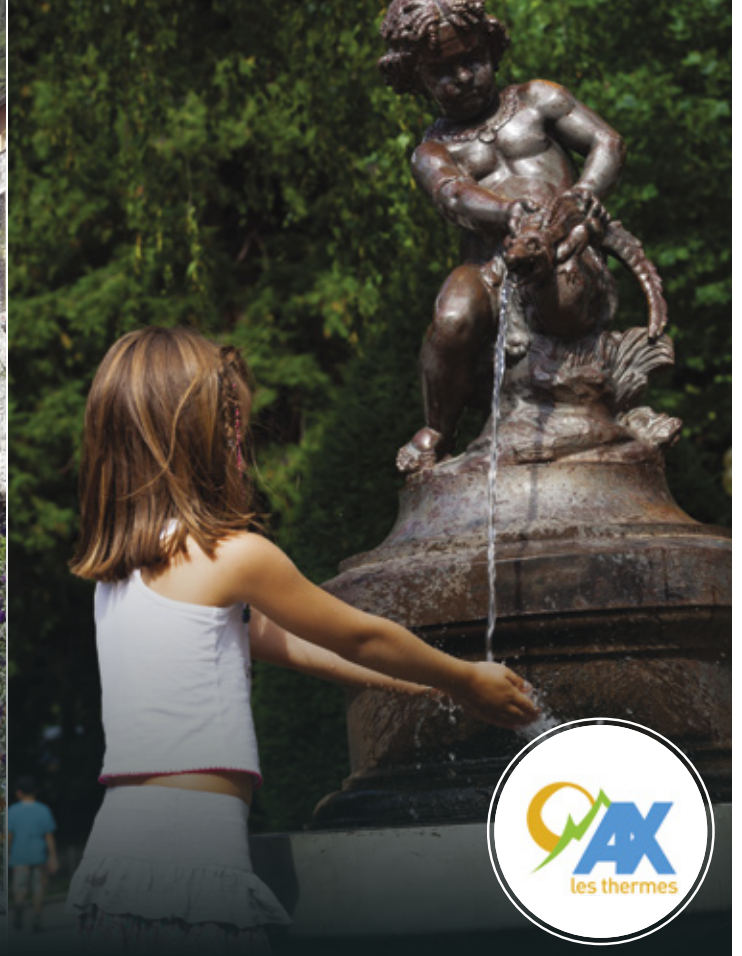


Ax'actualité

Lettre d'information de la ville d'Ax-les-Thermes | N° 20 juin 2021



HORS SÉRIE
UNE ANNÉE PARTICULIÈRE

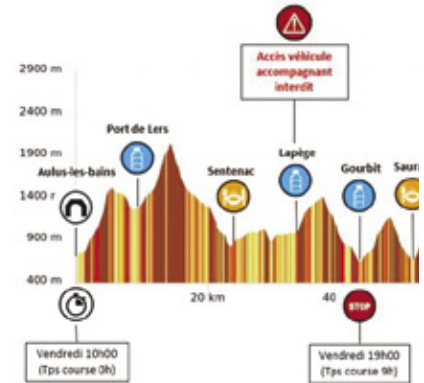




A la une



Vie en ville



Départ/Arrivée/Base de vie

Ravito complet

à voir, à vivre

À LA UNE

4 > 9/

- Budgets
- Château Villemur
- Usine d' Eau de Merens

CADRE DE VIE

10 > 20/

- Ville classée SPR
- Projet RN20
- Qualité Confort Hébergement

VIE EN VILLE

21 > 22/

- Retour sur l'année écoulée

À VOIR, À FAIRE

23 > 24/

- Un bel été en perspective

INFOS PRATIQUES

25 > 28/

- Ça bouge en mairie
- Communication participative
- Parc d'Espagne
- Etat civil

Editorial



Je suis heureux de vous présenter ce tout nouveau numéro d'Ax'tualité.

Après plus d'un an déjà de crise sanitaire, il était temps de faire le point sur cette année écoulée et surtout de parler de l'avenir.

Après les élections de mars 2020, le conseil n'avait pas pu être installé et les décisions courantes étaient prises sur décisions du maire.

Les services ont assuré alors avec dévouement et efficacité l'entretien de la ville et les affaires courantes.

La réouverture partielle de certains secteurs l'été dernier puis selon les périodes de « reconfinement », « déconfinement » ou « coup de frein » n'a pas pu relancer complètement l'économie axéenne.

Si la ville a su rester attractive en maintenant le plus possible les animations et la piscine pendant l'été puis la patinoire pendant l'hiver, cela n'empêche que la station, les thermes, le Casino et de nombreux commerces se sont retrouvés en situation particulièrement difficile, tout ceci a bien sûr une incidence sur les finances de la commune.

Plusieurs points positifs sont à souligner : l'usine d'eau qui a pu ouvrir dans les temps et créer des emplois permanents, le nombre de vaccinations important sur la Haute Ariège notamment grâce aux professionnels de la maison médicale et au renfort des médecins retraités et professionnels de santé de tout horizon, les projets initiés depuis un moment qui commencent à se concrétiser comme le projet d'hôtel de Villemur, la réhabilitation des lits touristiques, l'énergie renouvelable et j'en passe.

Toute l'équipe est mobilisée pour continuer à porter des projets qui sont des atouts et des leviers de développement pour les Axéens et pour tout le territoire.

Vous trouverez donc dans ce magazine, le budget de cette année, l'actualité des axes du projet municipal et autres informations présentées par tous vos élus du conseil municipal.

A l'heure où j'écris, les terrasses et commerces ouvrent enfin et je ne peux que souhaiter un très bel été à tous, riche en animations et en partage et des périodes à venir plus sereines, plus dynamiques et plus conviviales que ces derniers mois.

Dominique Fourcade,
Maire d'Ax-les-Thermes

2021: UN BUDGET DE CRISE !

Le budget primitif communal

5 942 969 €



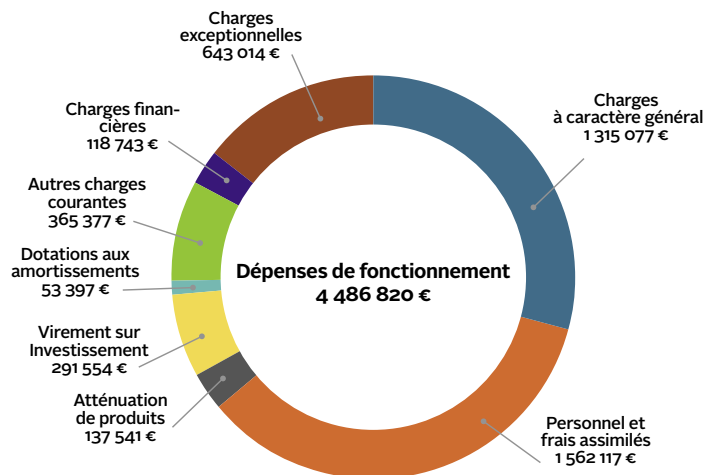
investissement : 1 456 149 €

fonctionnement : 4 486 820 €

Budget de fonctionnement

DÉPENSES

- Charges à caractère général en légère hausse. Création d'un salon des artisans dans le cadre du développement de l'immobilier de loisirs.
- Dépenses du personnel en légère baisse.
- Intérêts d'emprunts en baisse régulière depuis plusieurs années, soit encore moins 6% par rapport à 2020.
- Subventions d'équilibres pour les budgets annexes déficitaires de la Station et du Thermoludique soit 641 014 €.

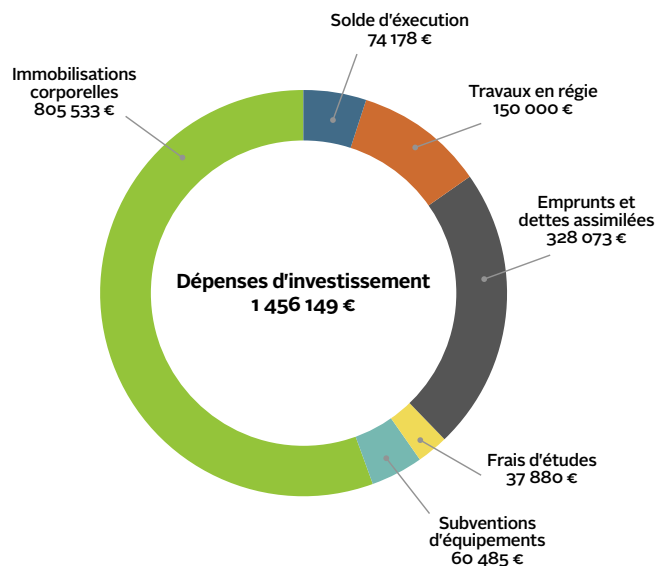


Budget d'investissement

DÉPENSES

Les dépenses prévisionnelles d'investissement sont en baisse de 60%. Contrainte de réduire ses dépenses, la commune fait le choix de se centrer sur :

- l'entretien de la ville, la mise en accessibilité des équipements publics et des mesures de sauvegarde pour le presbytère (menuiseries, étanchéité des appuis, enduits façades). Des demandes de subventions sont en cours.
- la poursuite des études liées à la requalification de l'ancienne RN20, afin de préparer les investissements des années à venir. Ces études permettront d'affiner les plans projets et de solliciter des subventions auprès des partenaires publics.
- subvention d'équilibre pour le budget annexe du Thermoludique soit 60 485 €.



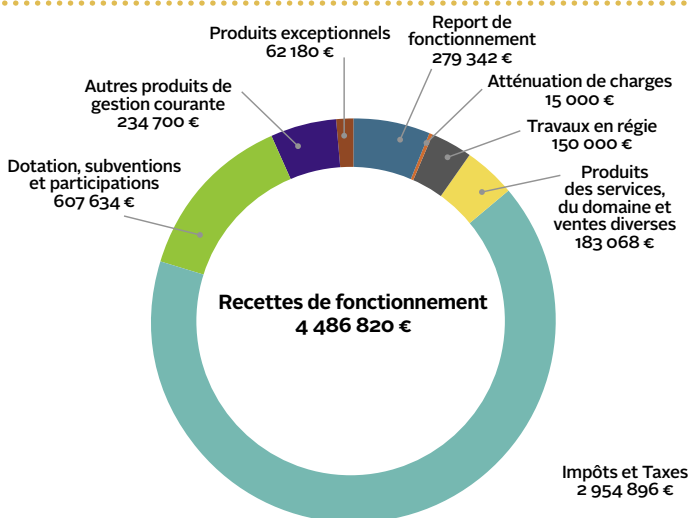
Alors que 2020 avait été une année très compliquée du fait de la crise sanitaire, 2021 a débuté avec une partie de l'économie toujours à l'arrêt : restaurants, thermes, casino... et des remontées mécaniques fermées tout l'hiver après une saison déjà écourtée l'année précédente.

C'est ainsi toute l'économie du territoire et plus particulièrement d'Ax les Thermes qui est en difficulté. En effet, c'est bien dans les stations touristiques que les effets de la crise sont les plus visibles. Cette situation impacte lourde-

ment le budget de la commune et ce d'autant qu'aucune date de reprise de l'économie n'était connue à l'heure du vote du budget. L'État qui aide les sociétés en leur permettant, sous condition de suspendre le paiement de la redevance, fait supporter aux communes le poids financier de cette aide et ne la compense pas. Certains délégués n'ont pas pu verser la redevance à la collectivité et aucune compensation n'est, pour lors, prévue par l'État (1 172 000 € de recettes en moins) et ce, malgré l'intervention de Monsieur le maire Dominique Fourcade auprès du Ministre

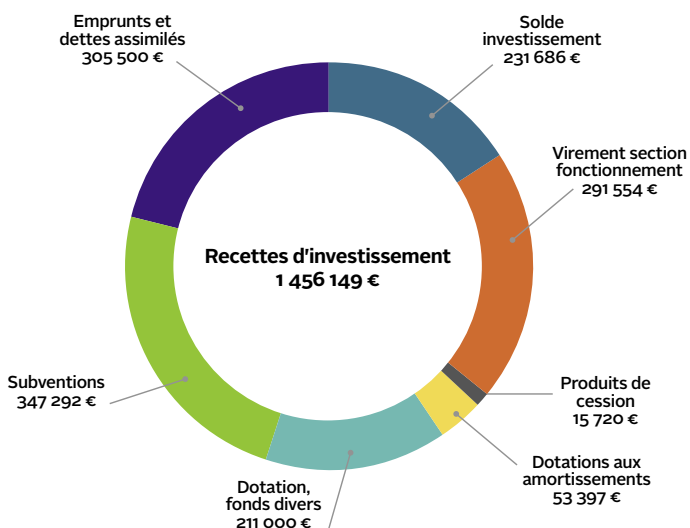
de l'économie (disponible sur le site municipal), et des demandes des associations des maires de montagnes.

Le vote du budget s'est tenu lors du Conseil municipal du 7 avril. Pour la deuxième année consécutive, le budget primitif est un budget de crise. Nous bénéficions cette année d'une participation exceptionnelle de la CCHA pour des animations d'intérêts communautaires (Festival Explo, Spectacles des Grands chemins, La Haute Route, Festival accordéon) soit environ 100 k€.



RECETTES

- Recettes des produits de services, du domaine et ventes diverses globalement en baisse de 23%.
- Ressources fiscales (issues de la taxe foncière) en légère progression même si les taux restent constants.
- Dotation forfaitaire (versée par l'Etat) en légère hausse après plusieurs années de baisse.
- Nouvelle recette provenant de l'usine d'eau de Mérens soit 86 k€ pour cette première année - cette recette augmentera au fil des années...
- Recette exceptionnelle de 62 180 € liée à un remboursement suite à une erreur d'imputation d'une taxe foncière des bâtiments du Tarbesou.
- Résultat positif de la même section l'année dernière soit 190 873 €,
- Résultat positif de clôture du budget annexe du lotissement de Treimoles soit 88 468,70 €.



RECETTES

Les recettes d'investissement sont en baisse de 75% par rapport à 2020. Celles-ci seront financées prioritairement par le FCTVA (Fonds de Compensation de la TVA), la taxe d'aménagement et des subventions d'équipement. Un emprunt d'équilibre de 300 k€ sera sollicité.

Les budgets annexes

Budget de la Station Ax 3 Domaines

7 615 609 €



investissement : **4 339 111 €**

fonctionnement : **3 276 498 €**



Le budget annexe de la station se caractérise d'une part par une continuité des investissements démarrés en 2020 et d'autre part par une grande prudence dans un contexte sanitaire impactant fortement les stations de ski alpin.

A ces éléments conjoncturels liés au contexte s'ajoutent des éléments structurels. En effet la part fixe de la redevance versée par le délégataire ne permet pas de couvrir les dépenses fixes et obligatoires. L'équilibre de la section fonctionnement repose ainsi sur la capacité du délégataire à verser une redevance calculée sur la part variable. Or pour la troisième année consécutive, le délégataire n'est pas en mesure de verser la part variable. De ce fait la section fonctionnement ne peut être équilibrée sans le versement d'une subvention d'équilibre depuis le budget principal de la commune soit 500 600 €. Compte tenu des aides de l'État, le délégataire sera néanmoins en mesure de nous verser la part fixe de la redevance soit 1 700 000 € !

Le budget proposé est ainsi le fruit d'une volonté de rééquilibrer à moyen terme ce budget et préparer l'avenir :

- par une politique maîtrisée des investissements et centrée sur les travaux obligatoires,
- par la poursuite des études en cours permettant de se doter des éléments d'aide à la décision sur les investissements à mener dans la décennie à venir, tant sur les remontées mécaniques que sur une diversification 4 saisons (piste verte VTT jusqu'à Ax, parc ludique à définir, etc ...)
- par une politique volontariste de mise à jour de l'actif afin de retrouver en quelques années une réelle capacité d'investir.
- Enfin grâce à une politique forte et vertueuse de sollicitation de subventions ainsi qu'au soutien des partenaires financiers (Etat, Département, Région et CCHA) la dotation aux amortissements liées aux subventions est en augmentation de 21,54 %.

Budget Camping

525 661 €



investissement : **334 715 €**

fonctionnement : **190 946 €**

Le budget du camping est équilibré et dégage une marge de manœuvre tous les ans. Pour 2021 il est programmé la création d'une espace de bien être au sein du camping pour un montant 108 175 € HT.



Budget du Thermoludique

686 838 €



investissement : **392 284 €**

fonctionnement : **294 554 €**

Fortement impacté par la crise sanitaire depuis 2020, le délégataire indique ne pas pouvoir payer la totalité des redevances. Le budget 2021 est donc marqué par la plus grande prudence; Une réouverture en juin est l'hypothèse retenue pour la reprise du versement de la redevance. Ainsi ce budget est circonscrit aux seules dépenses obligatoires et à l'achèvement des travaux déjà entrepris. Pour autant ce budget est en déséquilibre et nécessite des subventions d'équilibres qui impactent le budget principal de la commune soit 140 354 € en fonctionnement et 60 485 € en investissement.

Taxes - Pas d'augmentation des taxes foncières

En 2021 les communes cessent de percevoir le produit de la taxe d'habitation sur les résidences principales.

En compensation les communes se voient transférer la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties.

Le produit résultant des cotisations acquittées par les contribuables encore redevable est perçu par l'Etat.

Pour 2021, le taux proposé pour la taxe foncière sur les propriétés bâties reste identique à celui de 2020.

Budget Lotissement de Treimoles

Le lotissement de Treimoles étant achevé, le budget correspondant est clôturé et présente un résultat positif de 14 291,35 €.

Budget Energie Renouvelable

422 987 €



investissement : 413 949 €

fonctionnement : 9 038 €

Création d'un nouveau budget pour la Transition Énergétique. Ceci traduit la volonté forte de la municipalité, comme elle s'y était engagée, de mener une politique de développement des énergies renouvelables. La commune s'inscrit dans une démarche vertueuse pour être une commune à énergie positive. Au fil des années, ce budget est appelé à prendre de l'importance.

Investissements à venir :

Photovoltaïque école primaire
(04/2021) :
20 261 €

Photovoltaïque gare amont
du TC16 :
28 200 €

Mise en place ombrières
parking de la gare :
261 517 €

La section fonctionnement est symbolique la première année.

Les travaux financés au titre du budget précédent sont réalisés.

- Pose de panneaux photovoltaïques à l'école primaire.
- Remplacement des menuiseries de l'hôtel de ville.

Dans le cadre du nouveau budget 2021 un budget annexe "NRJ" est créé !

Afin que celui-ci soit équilibré dès la première année, l'accent se porte sur des opérations rapidement rentables pour réaliser par la suite des opérations plus ambitieuses. A court terme les panneaux de la gare amont du TC16 vont être posés et un ensemble d'ombrières équipées de panneaux photovoltaïques sur le parking annexe

de la gare. La production électrique sera réinjectée sur le réseau EDF et donc revendue.

Dans le même temps, nous poursuivons nos investigations pour qu'Ax 3 Domaines devienne la première station à énergie positive.

Nos études se portent :

- sur la **création d'une micro centrale électrique** qui utiliserait les canalisations d'eau existantes du réseau neige d'Ax 3 Domaines. Afin d'améliorer le rendement de cet équipement, un captage est à créer sur le versant des Estagnols aux Campels. Une étude d'impact reste à réaliser pour finaliser ce dossier d'étude qui prévoit un temps de retour de l'ordre de 12 ans et une production annuelle moyenne de 1,28 Gwh. Compte tenu de l'investissement à réaliser 1M€, du manque de subventionnement sur ce type de réalisation et

de la forte imbrication avec les installations et la gestion du réseau neige géré par la Savasem, c'est cette dernière qui portera le projet.

- sur la **pose d'aérogénérateurs sur le plateau du Saquet** non loin de la table d'orientation. Ce positionnement est favorable à ce type de technologie. Ce projet a reçu l'aval des services de l'Etat dans le cadre du plan de relance et sera subventionné à 80 %.
- Il s'agit d'une technologie récente et novatrice.

Nous souhaitons donc mettre toutes les garanties de notre côté afin de valider les rendements annoncés ainsi que la solidité des équipements dans un milieu hostile (vents forts, froid, neige, ...). L'électricité produite sera réinjectée sur les réseaux de la station en autoconsommation. La réalisation est envisagée si les études confirment l'intérêt écologique et économique.



CONSTANS MARTIN Sylvie
Conseillère déléguée,

Finances, CCAS, SEMTTAX, CCID, Réhabilitation de l'immobilier de loisirs

ÉCLAIRAGE PUBLIC



lampadaires à changer



Nouveaux lampadaires à Led à En castel

Durant le premier confinement nous avons testé **l'extinction de l'éclairage public**, et ce d'autant que personne n'était censé parcourir la ville à l'exception des citoyens assurant un service de nuit (soignants, boulangers, agents des services publics, ...).

L'extinction de l'éclairage public permet de réduire :

- le **gaspillage énergétique** mais cet aspect est limité et le gain financier est de l'ordre de 30 à 50 %, ce qui pour une commune comme Ax les Thermes représente environ 1800 à 3000 €,
- tout autant que la **pollution lumineuse**. Ce dernier point favorise l'observation du ciel étoilé, diminue les perturbations pour la biodiversité et les cycles de reproduction, ... A contrario, l'extinction de l'éclairage public peut parfois donner un sentiment d'insécurité ou avoir une incidence sur l'attrait touristique.

A la suite de cette expérience nous avons réfléchi à diverses solutions et la priorité nous semble être la modernisation de l'éclairage public afin de réduire les consommations énergétiques.

L'impact écologique et financier en terme de consommation sera immédiat dès lors que l'on supprimera tous les appareils obsolètes.

En centre bourg, la mise en place d'appareils à leds avec diminution du niveau d'éclairage à certaines heures doit nous permettre d'atteindre ces objectifs tout en privilégiant l'attrait touristique et la sécurité. Une attention particulière doit être portée au choix des sources lumineuses (température des couleurs) pour ne pas retomber dans d'autres nuisances. Une programmation pluriannuelle du remplacement des appareils d'éclairage est mise en place dès cette année.

Par ailleurs **l'extinction nocturne des grands parkings hors vacances scolaires** est envisagée. Une modification des réseaux est à entreprendre pour séparer ceux-ci du reste des circuits et sera réalisée dans l'année.

Tous les projets de voirie à venir porteront dorénavant ces ambitions et ces principes, à commencer par la requalification de l'ancienne RN20.

LOISON Marc
Conseiller,

*Commission d'ouverture des plis,
Commission Transition
énergétique, Communication,
Conseil d'orientation de la station,
Comité de jumelage*



Le budget global du projet est de 16 Mns d'€; le montage financier de cette opération complexe fut difficile à réaliser; l'intervention forte de Carole Delga, Présidente de la Région Occitanie a permis la mobilisation de tous. Ainsi Conseil régio-

nal, Caisse des Dépôts, Département, CCHA et la commune d'Ax ont uni leurs efforts et proposé un soutien fort afin que le projet puisse être équilibré économiquement. L'acte de vente devrait être signé durant l'été.

Le nouveau complexe hôtelier haut de gamme sera composé d'un hôtel Mercure avec 51 chambres (construction entièrement nouvelle) et du Château Villemur qui accueillera 4 suites 5 étoiles, un restaurant gastronomique de 60 couverts en salle + 60 couverts en terrasse, un bar et des salles de séminaire.

Pour l'exploitation de l'hôtel et de la partie hébergement, 14 emplois équivalent temps plein seront créés, 16 autres pour la restauration qui seront majoritairement pourvus par des habitants de notre territoire.



USINE D'EAU DE MÉRENS C'EST FAIT !

LES BOUTEILLES D'EAU DE MÉRENS SONT EN COURS DE PRODUCTION SOUS L'APPELLATION «EAU 09».

Pour rappel, le terrain du captage de la source d'eau est sur la commune de l'Hospitalet-près-l'Andorre et l'usine est construite sur la commune de Mérens-les-Vals. La commune d'Ax-les-Thermes est propriétaire du terrain de la source et du forage depuis 1947.

Cette source, déclarée d'utilité publique en 2009, est constituée de cinq captages dont les forages ont été réalisés en 2005. L'eau a été classée en «eau minérale» à l'appui des différentes analyses «des eaux du Pédourès».

La Compagnie des Pyrénées (www.source.fr) a investi 16M€ pour l'achat du foncier à la commune de Mérens-les-Vals et pour la construction de l'usine. La CCHA (Communauté de Communes de la Haute Ariège) a réalisé les travaux de voirie pour un budget de 4 M€ qui comprend l'ouvrage d'art du pont. Un bail emphytéotique de 60 ans a été signé pour la gestion de la ressource en eau. Ainsi, la Mairie d'Ax les Thermes n'a pas la responsabilité de la qualité de l'eau de source et des risques qui en découlent, ceux-ci étant du ressort de l'exploitant.

Le captage maximum autorisé pour l'usine est de 35m³/h mais la Compagnie des Pyrénées prévoit un volume maximum de production de 22m³/h. De plus, les origines des eaux de l'usine «Eau 09» et des eaux du SMDEA qui alimentent la vallée sont distinctes donc aucun risque de pénurie pour nos robinets.

La Compagnie des Pyrénées verse 3,30€/m³ qui permet à notre commune d'avoir une source de revenu complémentaire (pour l'année 2021, la redevance prévisionnelle est de 86 000 € et elle devrait à terme être de l'ordre de 600 k€ par an). Pour mémoire, le SMDEA vend l'eau à 0,80€/m³.

Cette usine d'eau représente un pôle d'emploi supplémentaire pour notre vallée car la Compagnie des Pyrénées a recruté 25 personnes issues principalement de notre territoire et envisage de monter à plus de 40 recrutements rapidement..

Le transport des bouteilles se fera par camion dans un premier temps et un projet de voie ferroviaire in situ est à l'étude pour une mise en exploitation à un horizon de 5 ou 6 ans.

Le packaging se veut recyclable. Il est composé à 20% par du PET (Polytéréphthalate d'éthylène) mais également des canettes en aluminium, de bouteilles verres et des emballages Tetra Pak en carton.

FOURCADE
Dominique Maire,
Président SAVASEM,
4^e vice Président CCHA





cadre de
VIE



LE PREMIER PARC SÉNIOR D'ARIÈGE



Inauguré le 31 juillet par Stéphane Donnot, secrétaire général de la Préfecture, Alain Naudy, Vice Président du Département, Jean-Pierre Sicre, Vice Président de la communauté des communes et Dominique Fourcade, Maire d'Ax-les-Thermes, le jardin des curistes est la dernière étape d'un plan de relance pour le thermalisme à Ax-les-Thermes.

Le lieu a été réaménagé avec succès afin de rendre l'espace devant l'établissement thermal du Teich des plus agréables. Il devient ainsi le premier parc senior d'Ariège, grâce aux agrès, vélo assis, planche d'équilibre... et permet aussi de lutter contre la dépendance. Depuis sa création, celui-ci est fréquenté par nos aînés et curistes, dont certains très assidus durant leur séjour.

Le cheminement comme d'autres rues de notre centre ville bénéficie du dégivrage par eau chaude, puisqu'un réseau de récupération des rejets thermaux a été intégré dans le sol. Celui fonctionne de façon gravitaire avec un débit de fuite en alimentation depuis une cuve de stockage amont sans aucune utilisation de source électrique !

Dans le cadre de ce plan de financement ont aussi été inclus le défrichage et la création du chemin qui mène du parc du Teich au Domaine des Vallées d'Ax et des Chalets d'Ax. Le chemin et parc Aouradou sont devenus depuis une promenade ombragée très agréable.



Cette étrange pyramide de verre et d'inox qui prend place sur le jardin des curistes abrite l'une des dernières sources jaillissantes d'Ax-les-Thermes sur les quatorze qui existaient sur la rive.. Il s'agit du puits d'Orlu, constitué en réalité de 3 puits et qui jadis étaient les puits d'exploitation des eaux thermales d'Ax les Thermes.



TRAVAUX À L'ÉCOLE PRIMAIRE

Le préau de l'école primaire est flambant neuf. Recouvert d'un revêtement souple en PVC, celui-ci est prévu pour résister aux mauvais traitements et rend le préau plus clair et plus accueillant à la grande joie des écoliers d'Ax les thermes.

La pelouse a été refaite avec arrosage intégré et réfection des protections et accès.



Durant les congés de Toussaint c'est l'enrobé de la cour qui a été entièrement refait.

Enfin en avril, un ensemble de panneaux photovoltaïques est venu couvrir la toiture de l'établissement. Ces travaux ont longtemps été retardés à cause du confinement.



GAU Géraldine **Conseillère,**

Ax animation, Ecoles - Collège, membre CCHA, Commission d'ouverture des plis, Conseil d'orientation de la station, Commerçants-Artisans- Entreprises.



et BRINGAY Sandrine **Conseillère,**

Ecoles - Collège, membre CCHA

ENTRE
ET EMB
LA VI
POUR
AXÉE



En castel

TRAVAUX D'ENROBÉ

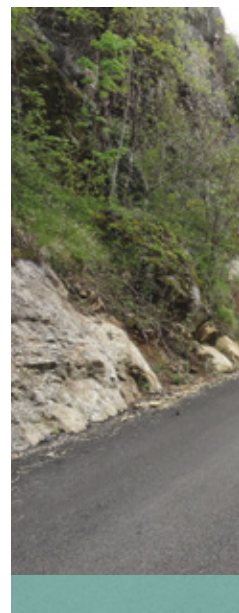
Sur le secteur d'En Castel la deuxième tranche de travaux concernant le boulevard Louis Rolland prévue en 2021 avec en premier lieu la reprise des réseaux de distribution d'électricité, de téléphone et d'éclairage public sera retardée !

Avec la crise sanitaire tous les plannings chantiers des concessionnaires sont chamboulés et nous sommes dans l'attente d'une nouvelle planification. Pour rappel, dans le cadre de ces travaux, tous les poteaux disparaîtront et un nouvel éclairage public à leds comme déjà réalisé rue de la Solitude verra le jour. Les trottoirs seront effacés et la chaussée refaite.

Courant Novembre la chaussée du chemin de la Buissonade qui mène au centre d'hébergement des Tilleuls a été entièrement asphaltée. Ces travaux permettent dorénavant un accès sécurisé pour les bus.

A l'inverse, il a fallu rouvrir la rue Saint-Udaut ! En effet, dans le cadre de la création de la nouvelle usine d'embouteillage de Mérens il a été nécessaire de renforcer l'alimentation électrique et donc de retirer un réseau 20 kV. Encore en attente, une boucle doit venir renforcer le tout.

Dans le cadre de la crise sanitaire, le concessionnaire a pris du retard. Il a repris provisoirement début juin la chaussée sans attendre la dernière phase de travaux qui doit être terminée à l'automne. L'enrobé sera alors entièrement refait.





Bâtiment de la Mairie

TRAVAUX D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Après le remplacement des menuiseries du bâtiment de l'Hôtel de ville, une réflexion complète doit être menée afin d'assurer une mise en conformité de ce bâtiment tant sur la réglementation thermique des bâtiments publics que sur la sécurité au titre des ERP (Etablissements recevant du public).

Concrètement un audit énergétique et de sécurité doit être mené et couplé à une réflexion sur les aménagements fonctionnels.

Un vaste chantier !

TENIR
BELLIR
LE
LES
ENS



Chemin de la Buissonnade



MAYODON Alain 3^o adjoint,

Travaux, Urbanisme,
Sécurité civile, Police
municipale, SEMTTAX,
Commission d'ouverture des
plis, Savasem, Commission
transition énergétique,
membre CCHA

NOUVELLES RUES

Nous nous devons de donner des noms à plusieurs voies de la commune, surtout dans les hameaux et les écarts, en vue de l'arrivée de la fibre optique et aussi pour une meilleure distribution du courrier et colis et pour faciliter certains services.

Notre philosophie s'est appuyé notamment sur la démarche de :

- demander votre avis suite à une consultation de la population,
- mettre à l'honneur des personnalités axéennes,
- féminiser les noms de rues car en France seulement 2% de rues portent le nom d'une célébrité féminine ;
- ressortir de l'oubli certains noms de lieux ancestraux....

Cette signalisation est bilingue français-occitan. Pour nous c'est une façon de renouer avec une culture qui a façonné notre pays, son histoire et son patrimoine. L'Occitan est encore parlé en France, Espagne-Val d'Aran, et Italie-province de Cuneo et d'Impéria. C'est une manière de contribuer à la diversité culturelle et à la transmission de la langue occitane vieille de plus de 1000 ans .

Voici les noms attribués avec quelques explications :

Rue Pierre Bertrand-Mérigon : célèbre helléniste, né à Ax vers 1586,**suite**



**SUITE DES ARTICLES
NOUVELLES RUES A
DECOUVRIR SUR LE SITE
DE LA MAIRIE**

<http://www.mairie-ax.fr/actualites> ou en flashant ce QR code

Découvrez tous les noms des nouvelles rues et visualisez les dans Ax-les-Thermes



SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE (SPR)

Suite aux démarches engagées depuis deux ans, Ax les Thermes est classée Site Patrimonial Remarquable.
Une ville touristique se doit de respecter son patrimoine !

Une commission pluridisciplinaire locale du patrimoine verra le jour composée de personnes physiques et morales afin de définir les orientations et de préciser les enjeux patrimoniaux.

Exemple concret et récent : le projet rue Rigal dans le cadre du permis de construire pour la reconstruction des immeubles à l'angle de la rue Rigal et de la rue Victor Pilhes, le promoteur et l'Architecte des Bâtiment de France ont travaillé à la touche finale afin de respecter une architecture qui colle complètement à l'historique d'Ax les Thermes, thermale et moyenâgeuse.



POUR INFORMATION :

Ce projet doit revitaliser notre entrée de bourg côté place Roussel. Il proposera à la vente 17 appartements allant du studio au T5 et deux commerces en rez-de-chaussée.

Un autre projet immobilier est en cours d'étude et concerne l'ancien site Enedis juste après le pont de la Galline en continuation de l'avenue du Docteur Francois Gomma.

« PETITES VILLES DE DEMAIN »



Bonne nouvelle pour Ax les Thermes et la Communauté de Communes de la Haute Ariège : Ax a été retenu dans le programme «Petites villes de demain» porté par le Ministère de la Cohésion des Territoires.

Le programme consiste à apporter aux petites communes exerçant des fonctions de centralité, les moyens, les outils, les connaissances, les partenaires... nécessaires à la définition et à la mise en œuvre d'un projet de revitalisation personnalisé.

L'habitat sera au cœur des préoccupations ainsi un chef de projet, poste porté financièrement par la CCHA, sera recruté: il contribuera à faire un diagnostic du territoire (atouts et faiblesses, caractéristiques...) rédiger un projet de territoire et à piloter la réalisation d'opération d'envergures dans le domaine de l'aménagement de l'espace, de la création d'une offre de logements... La transition écologique sera un objectif transversal et présent dans toutes les actions.

Jusqu'en 2026, le binôme commune et communauté de communes pourra dérouler un programme d'actions réalisables. D'ores et déjà le projet du Château Villemur s'inscrit dans cette démarche.

Nous avons de même été sélectionnés comme Bourg Centre par la Région. Ce classement nous donne accès à des aides bonifiées de la Région. Des panneaux indiquant cette qualité sont installés aux entrées de la commune.



BERNARD Laurent
Conseiller,

Commerçants - Artisans - Entreprises,
Communication

UNE TABLE D'ORIENTATION À AX TROIS DOMAINES PLATEAU DU SAQUET

L'ABAD (Ax Bonascre Avenir et Développement) est l'association qui regroupe des propriétaires de résidence à Bonascre. Cette association dynamique est à l'origine de pas mal de projet sur Bonascre :

le mur d'escalade, les jeux, le skate park, la piscine, la tyrolienne.

A l'initiative de l'association, avec le soutien de la SAVASEM et de certains commerçants de Bonascre, une table d'orientation a été installée au Saquet le 2 novembre 2020 près de l'arrivée de la télécabine.

L'ensemble a été conçu par l'entreprise Signalétique Céramique de Sauveterre de Rouergue dirigée par Mme Gaëlle Abolivier et illustré par Lucie Valloir.

Chacun pourra ainsi découvrir avec précision le magnifique panorama de la Haute Ariège. Cette réalisation apporte un plus à la station, prouvant une nouvelle fois, combien l'ABAD œuvre pour le développement et l'évolution positive d'Ax 3 Domaines.



FUGAIRON Jean-Louis Conseiller délégué,

Hameaux, Associations foncière et pastorale,
Groupement pastoral, Conseil d'orientation de la
station, commission d'ouverture des plis, membre
CCHA

TRÉSOR DE L'ÉGLISE SAINT-VINCENT

La commune d'Ax les thermes possède des lieux et des objets classés ou inscrits au titre des Monuments Historiques. Parmi ces lieux connus de tous : le bassin des Ladres ainsi que l'intérieur de la chapelle Saint-Jérôme. Monsieur le Maire est responsable de l'entretien et de la sauvegarde de ces objets. Pour cela il a été décidé de créer un « trésor » pour sécuriser les objets de l'Eglise Saint-Vincent : calice, ostensoirs, chandeliers, autel et surtout le tableau de sainte Catherine. Une chapelle a été grillagée pour protéger ces objets et les présenter aux visiteurs.

Il a été rajouté la tête de saint-Udaut, qui se trouvait dans un groupe de trois ensembles de statues représentant le saint sur un tonneau et des soldats d'Attila l'entourant. Ces statues ont été mises en place par l'abbé Authier dans les années 1870. Les intempéries ont anéanti ces personnages, avant 1908, ainsi que l'inscription en vers alexandrins placée **suite**

ROQUES René Conseiller,

SMDEA, Festival des Saveurs, AG Résidence,
Commission d'ouverture des plis, membre CCHA



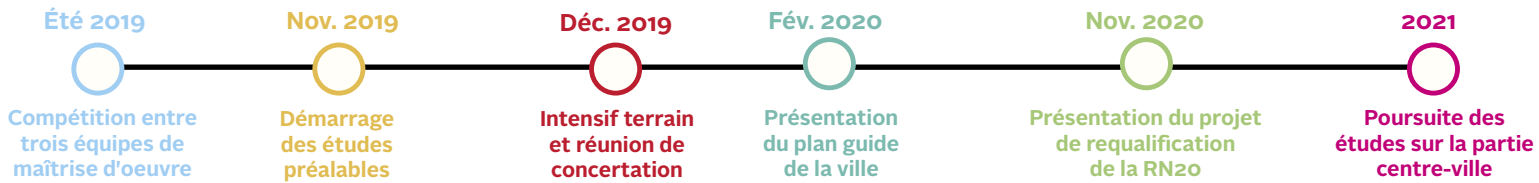
SUITE DES ARTICLES NOUVELLES RUES A DECOUVRIR SUR LE SITE DE LA MAIRIE

<http://www.mairie-ax.fr/actualites> ou en flashant ce QR code

Découvrez tous les noms des nouvelles rues et visualisez les dans Ax-les-Thermes



REQUALIFICATION DE LA RN20 : ON AVANCE !



Planning bouleversé et difficultés pour se réunir, le projet de requalification subit aussi les aléas de cette crise sanitaire.

L'équipe « Dessin de ville » qui accompagne la ville sur ce dossier a, cependant, pu animer plusieurs réunions pour échanger et travailler avec les différents acteurs, la concertation étant, en effet, un volet important de leur mission.

Des réunions « en visio » ont eu lieu avec le comité citoyen à l'origine du projet puis avec tous ceux qui le voulaient. L'invitation avait été diffusée dans les boîtes à lettres, par mail ou par « Alerte citoyens ».

D'autres réunions ont été organisées

avec les commerçants ou les différents usagers de la nationale.

Les échanges ont été fructueux et constructifs et l'équipe de « Dessin de ville » a pu collecter les remarques, idées ou besoins des participants pour continuer à faire évoluer le projet.

Maintenant la phase « d'études » commence, passage obligé pour envisager les travaux.

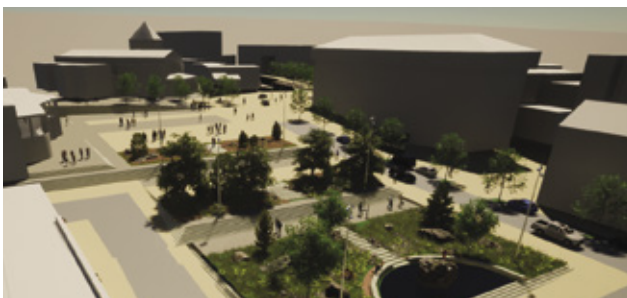
Même si les grandes lignes sont maintenant définies, le projet sera sans doute appelé à évoluer et à être affiné en fonction des contraintes techniques. Des réunions d'étape seront évidemment programmées, réunions auxquelles nous espérons pouvoir échan-

ger avec vous de vive voix, cette fois-ci. Rappel : une petite vidéo de présentation du projet est en ligne. Le lien est sur le site de la mairie dans la rubrique « actualités ».

Vous pouvez aussi faire part de vos remarques en envoyant un mail ou un courrier à la mairie.

ROSSIGNOL Marie-Agnès
4^o adjointe,

Présidente d'Ax Animation, Présidente de la Commission d'ouverture des plis, Communication, membre CCHA



Vue depuis les Bains du Couloubret



Sur la promenade Paul Salette ...

CONCOURS PHOTOS

A vos appareils !

Nous lançons un concours photos numériques qui prendra fin dès la mi-septembre.

Un jury pluridisciplinaire sélectionnera les meilleurs clichés. Les trois premiers de chaque catégorie se verront récompensés par un lot (forfaits, repas restaurant, location matériel de ski, billets Explo, etc...)

Règlement du concours

Les catégories sont :

- Paysage en vallée d'Ax, photos de la ville d'Ax les Thermes,
- Vie en ville d'Ax les Thermes,
- Manifestation sportive ou culturelle sur Ax les Thermes centre ville ou Bonascre.

Chaque participant peut concourir dans les diverses catégories, Chaque candidat pourra présenter 5 clichés par catégorie,

La qualité des clichés sera au minimum de 3 Mégapixels. Ils devront par ailleurs respecter le droit à la vie

privée en évitant de montrer des visages de passants ou de spectateurs !

La remise des clichés se fera par transfert de fichier à l'adresse courriel "contact@mairieax.fr" et le libellé "Concours photos" avant le 15 septembre 2021.

Ces clichés deviendront libres de droit et leur utilisation éventuelle sera possible dès lors que sera indiqué le nom de l'auteur.

La remise des prix interviendra en fin d'année 2021 et pourra faire l'objet d'une exposition.

LA COMMUNICATION MUNICIPALE : RÉACTIVE, INTERACTIVE ET PARTICIPATIVE

Nous avons la volonté d'améliorer communication et la concertation au sein de notre ville.

Des expériences de terrain se sont déjà déroulées malgré la situation sanitaire qui ne facilite pas les choses.

Ainsi une réunion participative en visio pour la requalification de la RN 20 a permis de réunir une quarantaine de personnes, et plus récemment une réunion en présentiel au sujet de la circulation rue Marcaillou et place Roussel s'est tenue avec les commerçants axéens. Ces réunions ont permis des échanges fructueux et ont fait émerger de nouvelles idées.

Nous allons persévérer dans ce sens et tenter de mettre en œuvre une communication plus efficace.

Nos outils de communication actuels sont :

- la Dépêche et les journaux locaux,
- le site internet de la ville,
- «Alerte citoyens»,
- Ax'tualité,
- les réunions d'information,
- le tractage éventuel,
- les panneaux lumineux.



“ALERTE CITOYENS”

Ce système innovant permet d'informer ou d'alerter en temps réel par SMS ou en vocal.

Le service est gratuit !

A ce jour vous êtes 467 inscrits. Pour que notre communication soit pertinente il convient que le plus grand nombre s'inscrive sur le site

<https://ax-les-thermes.alertecitoyens.com/>

En cas de difficulté, nos services en mairie restent à votre disposition.

N'oubliez pas de cocher vos préférences :

- VIE DE LA COMMUNE (Conseils municipaux, manifestations, réunions publiques, ..)
- RÉSEAUX DE DISTRIBUTION (électricité, eau, internet, téléphone,...)
- RISQUES MÉTÉOROLOGIQUES (INONDATION, CANICULE, TEMPÊTE,...)
- CIRCULATION, STATIONNEMENT (travaux, accidents, routes barrées,...)
- VIE SCOLAIRE (informations diverses,...)
- SÉCURITÉ (informations diverses,...)

L'amélioration doit porter principalement sur la communication auprès de nos administrés pour être plus interactive !

Ainsi début mai, nous avons publié une page Facebook “mairie Ax les Thermes” qui sera notre page officielle.

Celle-ci a pour but de partager rapidement et de façon interactive, avec les personnes habitués aux réseaux sociaux, de l'information municipale, les projets, les manifestations diverses ou tout sujet d'intérêt pour notre vallée.

Par ailleurs nous envisageons courant deuxième semestre la publication bi mensuelle des nouvelles d'Ax'tualité en remplacement de notre journal semestriel, toujours dans un but d'une information plus active. Ceux-ci seront mis à disposition dans certains commerces de notre commune.

GUERY Isabelle
Conseillère



LE SITE INTERNET DE LA VILLE

<http://www.mairie-ax.fr/>

Depuis 2011 notre commune s'est dotée d'un outil permettant aux administrés et aux touristes d'accéder aux informations les plus diverses sur notre commune et est en lien avec d'autres plateformes numériques (Thermalisme, Office du Tourisme, ...).

Ce site a été refait récemment. **Il permet un accès rapide à l'information sur les démarches administratives, mais aussi sur les comptes rendus des divers Conseil municipaux ou sur les projets et l'économie de notre cité.**

Son accès est totalement sécurisé et conforme à la réglementation sur les droits et libertés et RGPD (Règlement Européen sur la Protection des Données).

N'hésitez pas à visiter le site fréquemment et à nous faire part de vos remarques !



AX LES THERMES

SÉLECTIONNÉE STATION PILOTE



Journée de création du référentiel du label le 16/06/2020 avec le Comité de Pilotage

Aujourd'hui, l'enjeu majeur pour les communes et stations de montagne repose sur le nombre de lits touristiques qualitatifs commercialisés et occupés afin de créer une dynamique économique.

Aussi, **la commune d'Ax les Thermes a été sélectionnée station pilote par Atout France, ainsi que 12 autres stations telles que Saint-Lary, La grande Motte, la Plagne ... pour valoriser, qualifier et réhabiliter son parc immobilier touristique existant.**

La commune d'Ax les Thermes est soutenue dans cette démarche par le Commissariat de Massif qui a subventionné à 50% en 2020 et 30% en 2021 le projet pour la réhabilitation de l'immobilier de loisir. La commune d'Ax espère son soutien en 2022 pour la continuité du projet.

Dans ce contexte, la commune et l'office de tourisme, ont souhaité adhérer au Dispositif LICHÔ de qualification des hébergements touristiques et mettre en œuvre le « LABEL AX ».

La mairie d'Ax les Thermes accompagnée par LICHÔ, procède depuis octobre 2020 aux audits de labellisation. Elles s'appuient sur un référentiel qualitatif qui a été élaboré par un comité de pilotage interne, mairie, office de tourisme, SAVASEM, ESF, ESI, commerçants, prestataires d'activités, hébergeurs etc..

DES CONSEILS DE RELOOKING OU DE RÉNOVATION POUR LES PROPRIÉTAIRES

Les propriétaires désireux de faire labelliser leur meublé, prennent contact avec un service dédié aux propriétaires :

Hélène Chollet, accueille les propriétaires à la Maison des Hébergeurs

6 Avenue Delcassé La Résidence
06.37.11.75.67
label@mairieax.fr

Les propriétaires adhérents à cette démarche qualité pourront recevoir des conseils en relooking ou en rénovation gratuite, afin de permettre à leur hébergement, de se mettre en conformité avec les critères et standards de confort actuels, tels que définis par le référentiel qualitatif.

Des sessions sont programmées tout au long de l'année et assurées par le cabinet LICHÔ créateur du Label « Qualité Confort Hébergement ».

UNE DÉMARCHÉ LOCALE INNOVANTE

Le magazine « Esprit Label », verra le jour, comme support de promotion de cette démarche qualité avec des conseils rénovation, des

tendances déco, des témoignages propriétaires etc...

ESPRIT LABEL AX LES THERMES

De plus, la commune met en place un partenariat avec les entreprises et artisans locaux au travers du Salon de la Rénovation et de l'architecture en Montagne, qui se tiendra du 22 au 24 octobre 2021 à Ax les Thermes. L'objectif étant de favoriser la mise en relation entre les artisans et les propriétaires, désireux d'effectuer des travaux. Un répertoire corps de métiers par corps de métiers des entreprises partenaires du « LABEL AX », ayant signées la charte, sera ainsi remis aux propriétaires par le service de labellisation. Cette charte spécifie notamment un engagement du respect de la qualité des matériaux et des délais de mise en œuvre.

Dans le cadre de ce dispositif, un « Club Ambassadeurs Propriétaires » sera animé au sein de la station. Des avantages « Privilèges » seront accordés aux Propriétaires en concertation avec l'ensemble des acteurs économiques de la station.



PIBOULEAU
Alain
1^o adjoint,

membre du bureau communautaire CCHA, Président SEMTTAX, Savasem, Commission transition énergétique, Réhabilitation de l'immobilier de loisirs



► EXPOSITION STREET'AX
DE FÉVRIER 2021
PAR MARIE PIERRE RODRIGUEZ

ACTIVE ET ATTRACTIVE

Ax les Thermes a su rester active et attractive malgré le contexte sanitaire

Fermeture des commerces, des restaurants et cafés, du cinéma, du Casino, des cures thermales ou des remontées mécaniques, c'est bien toute l'activité de la ville qui a été touchée. Un quotidien bouleversé, des perspectives incertaines et une inquiétude permanente pour la santé de tous, cette dernière année a été rude pour tout le monde.

La municipalité a pu, cependant, assurer le fonctionnement des services et l'entretien de la ville puis l'accueil du public dès que cela a été autorisé grâce notamment au personnel municipal dont nous tenons à souligner leur dévouement.

Il s'agissait de continuer à attirer les touristes et à faciliter la vie des Axéens dès que c'était possible avec, par exemple, la tenue du marché deux fois par semaine.

En accord avec la préfecture, les événements-phare de l'été et de la rentrée comme les « Grands Chemins », « Explos », « Ludovia » ou le « festival des saveurs » ont pu se dérouler dans de bonnes conditions, ceci, grâce à l'implication des équipes de la ville et d'Ax Animation et dans le strict respect du protocole sanitaire.

La piscine de la ville a été la première et une des seules à accueillir du public, tandis que le jardin du curiste a été inauguré avec un retour positif immédiat des usagers qui étaient là malgré tout.

Cet hiver, ce sont les « Flocons d'Ax » qui ont réuni bon nombre de nos producteurs et artisans locaux autour de la patinoire, elle-même très appréciée par les touristes comme par les habitants. Citons encore le succès de l'exposition Street'Ax qui a reçu un peu plus de 760 visiteurs !

Enfin, et alors que les remontées mécaniques étaient contraintes à l'arrêt, la Savasem a assuré pendant toutes les vacances l'entretien et la sécurisation des pistes de Bonascre, aménagé des circuits de randonnée et, pour les vacances de février, ouvert le plateau d'évolution permettant ainsi aux écoles de ski de travailler avec les débutants. Des animations ont aussi été organisées sur le front de neige pendant les vacances.

Un grand merci à la Savasem !

Seul bémol... nous avons été contraints de laisser à l'arrêt le TC 16 et de mettre en place des navettes à tarif très attractif.

En dehors du coût financier de l'exploitation du TC16, ceci s'explique par l'obligation de maintenir 42 agents en astreinte lors du fonctionnement alors même que la Savasem fonctionnait uniquement avec les « permanents ».

Enfin un coup de chapeau et un très grand merci à tous les commerçants et restaurateurs qui ont joué le jeu pour rendre notre ville attractive et ce malgré le climat morose, avec le sens des responsabilités et dans le respect des mesures sanitaires !

Ainsi, malgré la crise sanitaire et les difficultés inhérentes aux différents protocoles, nous pouvons nous féliciter d'avoir pu maintenir des animations et événements qui ont participé au dynamisme de notre ville et à l'économie touristique. Il était tout aussi indispensable de continuer à faire connaître les atouts de notre cité thermale pour donner envie d'y venir et revenir.



Animations de rues



Circuit de randonnée



Chalets des producteurs



Patinoire



SPECTACLES DE GRANDS CHEMINS EN HAUTE ARIÈGE

27-28-29-30-31 JUILLET 2021



PYRÉNÉES
AX-LES-THERMES
THÉÂTRE DE RUE,
RANDONNÉE SPECTACLE
CIRQUE, DANSE,
MUSIQUE, CINÉMA

AX ANIMATION : UNE ANNÉE DE CHANGEMENT !

Après plusieurs années au service d'Ax Animation, après s'être impliqué auprès du festival des saveurs, des associations, des fêtes européennes et des différents événements de la ville, Arnaud Diaz a souhaité quitter la structure pour d'autres horizons professionnels quelques mois avant le départ de Christian Gomez. Merci à eux pour tout ce qu'ils ont apporté lors de ces nombreuses années. Dès le 1^{er} juillet dernier, Loïc Escaffit a pris le relais d'Arnaud Diaz et a su aussitôt apporter son dynamisme pour répondre à l'urgence du moment : la reprise des animations et événements de l'été avec des protocoles contraignants à mettre en place.

Changement aussi au Conseil d'Administration : Marie-Agnès Rossignol succède à Alain Pibouleau pour la Présidence et est entourée d'élus : Valérie Adema, Sonia Trincard, Géraldine Gau, Louis Gamarra et de membres "de la société civile" : Jean-Luc Castel, vice-président, Yannick Riout, Jérôme Aspirot et Ann Fournier Le Ray. Tous sont attachés au bon fonctionnement et au rayonnement d'Ax Animation.

L'équipe est donc au complet et travaille avec énergie à la mise en place des manifestations de l'été. Et, pour vous informer, le nouveau site est bientôt en ligne. A vos écrans !



TRINCARD Sonia Conseillère,
Ax Animation, Associations, Commerçants -
Artisans - Entreprises



GAMARRA Louis Conseiller,
Ax animation, Associations foncière et
pastorale, Groupement pastoral

Mercredi de la rue @deutsch



Bal du 14 juillet @easilon



Concert Slim Paul Trio - Festival des saveurs © Jesse Overman color



Concert HD - Fêtes européennes © Jument

VACANCES SPORTIVES, FESTIVES ET CULTURELLES !

Un programme varié pour se retrouver et remettre de la vie dans la ville.

Le 25 juin : Spectacle de la compagnie R2 au Casino

le 3 juillet : JarCup III au skate park

Du 7 au 8 juillet : la Haute Route des Pyrénées

Le 14 juillet : Fête Nationale

Du 23 au 25 juillet : UltraAriège

Du 27 au 31 juillet : Spectacles des grands chemins

Du 13 au 15 août : Fêtes européennes

Du 23 au 26 août : Ludovia

Du 2 au 5 septembre : Les 20 ans du festival des saveurs

Le 5 septembre : Forum des associations et "Bénévol'Ax"

Mais aussi les mercredis de la rue, les soirées de fête, le cinéma, les animations pêche...

LES COMMERÇANTS ET ASSOCIATIONS

organisent aussi de nombreux événements pendant l'été et participent à l'animation et au rayonnement de la ville.

Citons par exemple :

Le 26 juin : Ateliers de l'association "un monde de cirque" sous la halle

Les "mardis de L'Aperté" **en juillet et août**

Les concerts du Comptoir des Négociants **les vendredis et samedi en juillet et août**

La "placette des Arts" rue Marcaillou **le 24 août**

N'hésitez pas à aller chercher le programme mis à jour chaque semaine à l'Office du tourisme !

• Festival des saveurs

20 ans déjà que nous nous régalaons au festival des saveurs. De la fourche à l'assiette, nous vous invitons à découvrir ou redécouvrir les acteurs de nos régions qui œuvrent pour que nos assiettes et nos placards soient remplis de bons produits qui respectent leurs territoires, l'environnement et notre santé. Cette année, nous retrouverons les producteurs locaux du 2 au 5 septembre : concerts et animations au programme pour fêter cet anniversaire et faire chanter les papilles.

• **Christian Gomez et Ax Animation : toutes les belles histoires ont une fin.**



Depuis 1986, Christian travaillait pour notre ville : après quelques hivers à la station et quelques étés au camping Malazéou, il avait été chargé de la projection des films au cinéma d'Ax. Employé municipal, il travaillait alors aussi aux ateliers municipaux pendant la journée.

En 1995, Ax Animation voit le jour et Christian devient alors employé à temps plein de la nouvelle structure. Cinéma, technique, accueil des artistes, affichage dans la ville, festivals, animations, Christian a participé à tous les événements et a marqué l'histoire d'Ax Animation et de la ville tout autant. Nous le remercions pour son implication et sa bonne humeur. Bonne retraite, Cricri !



• L'UltrAriège - cette nouvelle compétition de trail annulée l'année dernière, représente un parcours pyrénéen de 165 km et 9935 d+ au départ d'Aulus les Bains pour la plus grande boucle avec une arrivée à Ax les Thermes pour les premiers à partir 24 juillet vers 12 heures.

Ax les Thermes est partenaire de cette manifestation.

D'autres formats de course sont prévus :

- le 100 kms avec un départ de Mercus et 6105 d+
- le 46 kms avec un départ des Monts d'Olmes et 2590 d+

Le 25 juillet un parcours plus "light" de 22 km pour 1100 d+ partira d'Ax les Thermes via le Chioula pour une arrivée vers 12 heures à Ax les Thermes. Ce sont plus de 700 trailers, l'organisation et les accompagnants qui sont ainsi attendus à Ax les Thermes avec tout ce que cela engendre en terme d'impact économique.

• **Comme en septembre 2014, la Haute Route 2021 arrive à Ax les Thermes le 7 juillet 2021**

Il s'agit d'une course de cyclistes amateurs d'environ 350 coureurs qui part de Gérone en Catalogne pour arriver à Pau sur 6 jours.



Dans le cadre de l'étape Bolquère - Ax les Thermes nous aurons le privilège de les accueillir sur Ax le 7 juillet, après 131 km et 2951 m de dénivelé positif. Ils repartiront le 8 juillet pour Luchon.

Les coureurs, l'organisation et 200 accompagnants dorment et mangent sur place, dynamisant ainsi notre économie touristique.

Les animations sont principalement prévues l'après-midi, sur le parvis du Casino.

A cette occasion nous comptons encore une fois sur le dynamisme et la compétence de nos commerçants, restaurateurs et hôteliers pour les accueillir chaleureusement.



• **Education Artistique et Culturelle, auprès des scolaires.**

C'est fin 2019 qu'Ax les Thermes a déposé un dossier de candidature pour sa participation aux préparatifs des Jeux Olympiques de Paris en 2024.

A ce titre nous sommes retenus comme "Centre de préparation aux jeux de Paris 2024" pour le tennis, discipline sportive des JO.

Toute équipe qui le souhaite, valides ou non et quelle que soit sa nationalité, pourra donc pratiquer ses entraînements à Ax les Thermes à la suite d'Hugo Gaston, venu l'an dernier préparer le tournoi de Roland Garros.

Nos installations doivent répondre à une charte de qualité - dans le cadre de ce partenariat nous déposons un dossier de demande de subventions afin d'améliorer nos équipements et leur accessibilité notamment sur le Parc d'Espagne et pour les tennis couverts.



Grâce au partenariat «Terre de jeux 2024», Ax les thermes s'associe ainsi à de grandes manifestations sportives telle que l'UltrAriège et la Haute Route.



ADEMA
Valérie
2° adjointe,
Présidente du CCAS,
Associations, Parc
d'Espagne,
embellissement de
la ville, SEMTTAX,
Ax animation,
Savasem, membre
CCHA



INTERVIEW DE Juliette Filleau

Juliette bonjour, voici plus d'un an que vous êtes arrivée à la mairie d'Ax les Thermes et nous souhaitons en savoir un peu plus... Votre parcours, pourquoi Ax les Thermes, vos ambitions pour notre commune ?

DGS (Directrice générale des services) de la mairie depuis le 1^{er} février 2020, je me suis pleinement investi sans perdre de temps. Il m'a fallu rapidement gérer les confinements successifs et organiser la structure pour garantir un service minimum, le télétravail.

Dans le même temps j'ai remanié l'organisation des services et modifié l'accueil "passeport-carte d'identité" afin d'optimiser les lieux et les rendre plus confidentiels.

Enfin, j'ai opéré une remise à plat de la comptabilité et des budgets permettant de les mettre en perspective pluriannuelle et ainsi avoir une meilleure lisibilité des capacités de la commune et des points à améliorer.

Rompue au management après 20 ans de cheffe de service au sein de conseils départementaux (09, 64 et 09), je me suis destinée très tôt à travailler pour le service public.

Après une année de classe préparatoire en lettre, j'ai intégré l'IEP (Institut d'études politiques) de Bordeaux spécialité droit public.

Diplômée avec mention de Sciences Po, j'ai réussi le concours d'attaché, puis presque en suivant celui d'attaché principal.

Depuis je n'ai jamais cessé de travailler pour être au service des autres, du publics en insertion, des enfants et des familles... et aujourd'hui des habitants d'Ax.

Ax c'est une ville que je connais bien pour l'avoir fréquenté assidûment depuis 20 ans, notamment en tant que skieuse tout terrain, amatrice d'escalade, de randonnée, de trail...

C'est donc une vraie volonté de travailler pour les Axéens qui m'a amené à quitter le secteur social.

Je n'aurais pas pu postuler dans une autre ville en Ariège !

Ax c'est une ville à part, dynamique, avec un potentiel de développement que j'entends bien valoriser aux côtés des élus.



INTERVIEW DE Marie Chantal Garreta

Marie Chantal bonjour, voici 32 ans passés au sein de la Mairie d'Ax les Thermes.

Après une si longue carrière dites nous comment cela c'est passé, et maintenant la retraite ... que je suppose active ?

A l'origine rien ne me prédisposait à intégrer la fonction publique, si ce n'est mon attachement à Ax les Thermes, ma ville, puisque je suis née à la maison, l'Hôtel Le Breilh et j'y ai vécu de longues années.

Après des études de secrétariat de direction trilingue, j'ai commencé ma carrière professionnelle au sein d'une entreprise de vente de matériel de robinetterie industrielle de haute qualité et notre principal client était Ariane Espace.

En 1989 alors que mon mari souhaitait retrouver les joies de la montagne, de la chasse et de la pêche, l'opportunité s'est présentée et j'ai candidaté à un poste à la Mairie d'Ax.

J'ai commencé à l'accueil en tant qu'adjointe administrative et gravi les échelons pour atteindre le grade d'attachée principale.

J'ai ainsi pu grâce aux équipes successives administratives, techniques et municipales, en particulier M. FERRIES alors 1^{er} adjoint qui m'a appris les règles de la comptabilité publique, M. BONREPAUX qui m'a montré comment monter

un budget, M. PEYRONNE qui m'a inculqué ce qu'était la comptabilité analytique, M. MAYODON pour tout ce qui concerne les travaux, les responsables de la station M. ESQUIROL et ensuite Mme BILLAT, m'épanouir totalement - jusqu'au confinement - dans mon poste au service de la population axéenne.

Il était temps de passer la main et j'avais fait part de mon souhait à M. FOURCADE, notre maire actuel, dès la fin de l'année 2019 de faire valoir mes droits à la retraite.

Aussi en congés depuis décembre 2020, j'ai pu préparer en douceur mon passage à la retraite fixé au 1^{er} mai 2021.

Le 1^{er} Mai... cette date m'a poursuivi tout au long de ma carrière puisque c'est la date officielle de mon embauche dans la **fonction publique**...

Au cours de toutes ces années, j'ai pris beaucoup de plaisir ! Aujourd'hui, j'écris un nouveau roman préhistorique après quatre publications déjà parues, je poursuis mes expositions de peinture sur verre, le bricolage ainsi que les enquêtes publiques; Mais surtout je profite de mes petits enfants ... mes occupations vont être nombreuses et variées mais combien agréables.

Je peux aujourd'hui me tourner sans contrainte vers d'autres objectifs.

Je souhaite bon vent aux équipes en place, et remercie tous ceux qui m'ont soutenu tout au long de ma longue carrière au sein de la Mairie d'Ax.





Claire Schumann



Hélène Cholet



Christian Boussier



Aurélie Aubrun

ARRIVÉE PAR VOIE DE MUTATION

- SCHÜMANN Claire comptable le 10/11/2021

ARRIVÉE PAR VOIE DE DÉTACHEMENT

- FILLEAU Juliette DGS le 01/02/2020

NOUVELLES EMBAUCHES

- CHOLET Hélène Chef de projet immobilier le 14/10/2019 (Mission de 3 ans - réhabilitation du parc immobilier saisonnier)
- AUBRUN Aurélie Assistante administrative et de direction le 01/03/2021

DÉPART DE LA COLLECTIVITÉ PAR VOIE DE MUTATION

- LUIS Liliane comptable le 15/09/2019
- SAUMANDE Stéphane - Policier municipal le 31/01/2021

DÉPART DE LA COLLECTIVITÉ POUR RETRAITE

- ALEX André Garde champêtre le 01/03/2020
- GOMEZ Christian Projectionniste le 01/01/2021
- GARRETA Marie-Chantal secrétaire générale le 01/05/2021
- BOUSSIER Christian Agent des services techniques le 01/06/2021



de gauche à droite
ALEX André,
GARRETA
Marie Chantal,
GOMEZ Christian.

ESPACE DE COWORKING



Depuis début 2020, l'espace de coworking d' Ax les Thermes, avenue Delcassé, à côté de l'office de tourisme poursuit son activité.

Un espace de coworking? Kezaco?

Le coworking, ou cotravail, est une méthode d'organisation du travail qui regroupe un espace de travail partagé, ou des bureaux partagés, et un réseau de travailleurs pratiquant l'échange et l'ouverture.

Ouvert aux télétravailleurs, aux travailleurs indépendants, ils permettent de mutualiser les charges et d'avoir accès à un haut débit Internet adapté à leurs activités.

La problématique commune en montagne étant d'avoir un débit Internet pour travailler dans ces zones rurales, il était important de proposer ce type de services aux indépendants afin d'ancrer de nouvelles populations ou seulement permettre aux populations déjà existantes du territoire de pérenniser leurs activités.

Qui s'occupe de cet espace axéen?

Une association «La Source» créée fin 2019 gère cet espace de coworking de 40M² au cœur de la ville thermale.

La Source, c'est l'histoire ...



**SUITE DE L'ARTICLE
A DECOUVRIR SUR
LE SITE DE LA MAIRIE**

[http://www.mairie-ax.fr/
actualites](http://www.mairie-ax.fr/actualites)

ou en flashant ce QR code
Pour tout savoir sur la Source



OUVERTURE DU « PARC D'ESPAGNE »

Cet été, ouverture de la piscine, des tennis et du mini-golf du 3 juin au 5 septembre 2021.

Malgré des conditions sanitaires très difficiles et restrictives, nous étions l'an passé avec Bonascre les seules piscines ouvertes jusqu'à FOIX.

Cette année encore, la commune maintient les ouvertures aux publics de toutes les structures sportives. En juin priorité est donnée aux groupes scolaires, mais le public pourra également en profiter les mercredi, samedi, dimanche et en fin de journée les autres jours.

Nous vous attendons cette année encore très nombreux dans une eau chauffée et de qualité. Vous serez accueillis par une équipe dynamique à votre service. (nos MNS sont à votre disposition pour les cours : natation enfants, adultes, perfectionnement, aqua gym etc ...)

Renseignements et réservations

0561646912 ou au 0786465151 reservation@mairieax.fr

www.facebook.com/Parc-dEspagne-Ax

OPÉRATION TRANQUILITÉ VACANCES, PENSEZ-Y !

Comme chaque année, pendant les vacances si vous devez vous absenter pour une période inférieure à 1 mois, et que vous souhaitez une surveillance de votre domicile ou appartement vous pouvez faire appel à la police municipale.

Dans le cadre du dispositif tranquillité vacances, votre résidence fera l'objet de passages réguliers lors de patrouilles à différents moments de la semaine. Si une anomalie est constatée vous en serez immédiatement prévenus.

Cette surveillance temporaire permet de partir en vacances l'esprit plus serein, il vous suffit de faire les démarches d'inscriptions auprès du service de la Police municipale en Mairie.

PETIT TRAIN

Le petit train sera de nouveau en service cet été.

Le détail du parcours et les tarifs ne sont pas connus au moment de rédiger ce texte mais seront disponibles sur le site ou à l'Office du Tourisme.

EQUIPEMENTS SPÉCIAUX

A partir du 1^{er} novembre 2021, les véhicules qui circuleront en montagne devront être équipés de pneus neige ou de chaînes dans une partie des communes des massifs montagneux. Concernant la commune d'Ax les Thermes on trouve :

- pour partie RN20 et RD 613,
- et pour RD82, RD122, RD222, dès lors que vous serez au-delà de 800 m d'altitude.

Chaînes ou chaussettes sont autorisées pour au moins deux roues motrices et les pneus neige sur les quatre roues.

La période hivernale court du 1^{er} novembre au 31 mars.

Vous êtes isolés ? Vous avez plus de 60 ans ?
Vous êtes fragilisés par le handicap ?



Registre communal des personnes vulnérables

Le recensement des personnes âgées, en situation de handicap ou isolées est indispensable pour une intervention efficace et ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de risques exceptionnels (canicules, inondations, épidémies ...).

C'est pourquoi, la mairie d'Ax-les-Thermes souhaite recenser les personnes vulnérables et mettre en place un registre nominatif et confidentiel.

Les personnes résidant à leur domicile et pouvant être inscrites sur le registre sont :

- Les personnes âgées de 65 ans et plus
- Les personnes âgées de plus de 60 ans, reconnues inaptes au travail
- Les personnes adultes en situation de handicap

Ce registre peut être communiqué au Préfet, sur sa demande, en cas de déclenchement du plan départemental d'alerte et d'urgence, il permettra ainsi l'interven-

tion ciblée des services sanitaires et sociaux : organisation de contacts périodiques avec les personnes inscrites afin de leur apporter les conseils et l'assistance nécessaires.

L'inscription dans le registre est facultative et résulte d'une démarche volontaire, elle peut se faire à tout moment, il suffit de compléter une fiche de demande d'inscription téléchargeable sur le site internet de la mairie ou disponible à l'accueil de la mairie.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le secrétariat du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la mairie d'Ax-les-Thermes au 05 61 64 20 21.

NAISSANCES

BERENGUER KORZENIOWSKA Emma	11/07/2019
CHARLIER Mayel, Eliott	01/09/2019
PERETTI Tino, Angelo, Lorenzo	12/09/2019
LOUBET Alycia, Cathy, Babeth	17/11/2019
BOEHM Nino	27/11/2019
FARDEAU Gabrielle, Marie, Martine	30/06/2020
BIDART Marlonne, Thomas, Cyrille, Valéry	12/10/2020
TEISSEIRE Timéo, Jacques, José	08/11/2020
FUCHS Isaac	02/03/2021
RINALDI DUPONT Billie, Marylène, Sylvie	15/03/2021

MARIAGES

BERTRAND Louise, Anna, Jeanne et OHLMANN Julien, Paul, Christophe	28/09/2019
VALENTIN Armelle, Louise, Anne, Marie et MARIA Pascal, Eric, Jean, Roger	03/10/2020

DÉCÈS

DAVID Pierre, François, Gaston	09/03/2019
TEISSEIRE Marie, Michèle, Félicie	04/07/2019
PARIS Diégo	10/07/2019
PHILIPPS Michelle, Jeanne, Paule Ep. BLAZY	20/08/2019
MARMORAT Marie-Thérèse	03/10/2019
CHOULGA Alexandre	30/12/2019
GREVELINGER Christian	11/01/2020
LAINÉ Christian, Daniel	16/01/2020
BANCAL Gérard, Jean, Robert	02/02/2020
DAVID Jean	08/02/2020
SULTAN Thérèse, Jeanne Ep. ALIOT	22/02/2020
ROSÉ Marcel	25/02/2020
COUTANCEAU Claudie Ep. SAINAS	22/03/2020
ROUJAS Ulysse	24/03/2020
CAPELLE Simone Vve FORNIER	04/05/2020
PECH Bernard	04/05/2020
DOMPEYRE Patrick, Roger	05/05/2020
VANET Michèle, Laure, Suzanne, Josée	09/06/2020
UNAL Colette, Angèle, Marie Ep. GONZALEZ	21/06/2020
SAURAT Claudine, Angèle	27/09/2020
LAFFONT Fernand Armand	05/11/2020
TISSERAND Huguette, Paule, Louise Vve DOMENECH	10/12/2020
SICRE Raymonde, Juliette, Yvonne Ep. JEAN	11/12/2020
VIVES Marie-Rose Vve PHILIPPS	13/12/2020
RICCARDI Guido	22/12/2020
BIZIEUX Geneviève Marie Louise Ep. MARCAILHOU D'AYMERIC	25/12/2020
MOHAMED Baghdad	25/12/2020
LABAU Marguerite, Françoise Vve NAUDY	08/01/2021
BOMPIEYRE Jean Claude Joseph	08/01/2021

CANAL Firmine, Michelle, Marie Vve D'AGOSTIN	10/01/2021
RAMOS Danielle	02/02/2021
FUGAIRON Louis, Antoine, Clément	13/02/2021
FUGAIRON Robert, André, René	08/03/2021
FERNANDÈS DA SILVA Esther Vve ALBILLO	04/03/2021
CALÉRO Antonio	07/04/2021
BARCENAS Pierre	16/04/2021
AVEROS Jacqueline Ep. TRAPÉ	17/04/2021
ALIOT Suzanne Lucienne Alexandrine	07/05/2021
MARTUCHOU Yvonne Marie Vve BOUSSIER	30/05/2021

DÉCÈS à l'hôpital Saint Louis

ASNA Sylvie, Marie, Justine Vve JUNCA	07/08/2019
BONFILL Conception, Angèle, Thérèse Vve TRAPÉ	07/09/2019
REXACH Aurore	27/09/2019
BONREPAUX Félicie, Gabrielle, Caroline Vve LACAN	05/10/2019
NAUDY Yvonne, Marie, Jeanne Vve NAUDY	23/10/2019
CLAVEL Raymonde, Claire Ep. CHAGUE	13/11/2019
CLÉMENT Jean	21/11/2019
SARDA Odette Vve MONTSERRAT	03/12/2019
MOULIS Jeanne, Lucie, Marguerite Vve POLO-GRILLO	02/01/2020
CASSÉ Maurice	07/01/2020
FERRÉ Augustine, Yvette Vve DURIS	09/01/2020
MARANTE Julieta Vve DOLORES	15/01/2020
BÉAL Henri, Roger, François	08/02/2020
NAUDY Marguerite, Rose, Marie Vve CARRIÈRE	22/02/2021
CLOS Germaine Vve CHUROUX	24/02/2020
FANOU Michel, Mahougnan	19/03/2020
DANTAS FERNANDES MALHEIRO Maria, Eugénia Ep. CALDAS GOMES	28/03/2020
LEBLEU Jacqueline, Angèle, Mireille Vve PASTUREAU	19/04/2020
LAGUERRE Georgette, Marie Jeanne Vve PIQUE	06/07/2020
GUILLART Gérard, Jean, Henri	09/08/2020
VITAUX Alain François	01/09/2020
MENDOZA Gabrielle, Jeanne Vve OLIVE	17/09/2020
BOURGEOIS Lylianne, Fernande Vve TIXIER	28/10/2020
BÉNAZETH Paule, Marguerite	01/11/2020
CARRIÈRE Robert, Jacques	14/11/2020
BONZOM Denise Vve DEDIEU	05/12/2020
DUMAS Agnès, Germaine, Elisabeth Vve LEGROS	12/01/2021
TOULZA Jean	15/01/2021
BODIGLIO Nicolle, Marguerite Vve BOISTE	16/01/2021
LE BERRE Jeanine, Françoise Vve VIGNOLLES	18/01/2021
CAYLA Germaine, Célestine, Mauricette	22/01/2021
VERGÉ Jean	27/01/2021
GARCIA ALIAGA Juan, Antonio	07/02/2021
OLIVEIRA Manuel	23/02/2021
DURANDEU Jean André Roger	10/05/2021
LIESA Joseph Casimir	25/05/2021

SOLIDAIRES ! VOLONTAIRES !

REJOIGNEZ LES SAPEURS POMPIERS D'AX

VOTRE CASERNE MANQUE DE POMPIERS !!!

REJOIGNEZ NOUS !!!



AX LES THERMES



05.61.05.03.45 - chef.ax@sdis09.fr

VISITE DE NOTRE CASERNE DES POMPIERS LE 12 SEPTEMBRE 2020

Un grand merci au Chef de Centre de notre caserne de pompiers, le lieutenant Patrick JURADO, qui nous a invités à une visite complète de la caserne accompagnée de démonstrations de leur matériel et d'une présentation en salle de réunion le samedi 12 septembre 2020.

Nous pouvons ainsi vous présenter dans ce numéro notre caserne de pompiers et ses enjeux pour le territoire.

Notre caserne et nos pompiers, comment ça marche ?

Aujourd'hui, le Centre de secours d'Ax-les-Thermes compte dans ses rangs 25 pompiers volontaires actifs qui assurent en moyenne 500 interventions par an.

Ces pompiers sont répartis en 4 équipes de garde qui se succèdent tous les jours de l'année et les soirs de la semaine à partir de 18h et jusqu'à 6h le lendemain au Bip (astreinte).

Tous les week-ends et jours fériés de l'année, ils sont en garde postée à la caserne de **suite**



**SUITE DE L'ARTICLE
A DECOUVRIR SUR
LE SITE DE LA MAIRIE**

<http://www.mairie-ax.fr/actualites>
ou en flashant ce QR code

